

Deux Zola

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 30

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

était à peine installé qu'il mourut le 16 mars 1927. On l'enterra à l'entrée du Chœur, dans l'église paroissiale de St Marcel, à Delémont. A. D.

Deux Zola

Décidément ce sera un grand homme : les Français placent Zola au Panthéon ! Qui eût dit qu'on se servirait de ce pornographe pour une apothéose. Il n'y a pas jusqu'à ses propres thuriféraires qui, au fond, n'en soient un peu gênés. Que dire par exemple d'un des plus... académiciens d'entre eux, Anatole France, qui a fait l'autre jour, l'apologie de Zola au nom de « ses amis intimes ». Il s'est écrié notamment :

« Le jour est proche où d'autres célébreront devant le bronze du maître, son œuvre épique. C'est l'auteur de la lettre « J'accuse » qu'au lendemain des réparations tardives nous sommes venus saluer de son repos.

« Esprit généreux et lucide, Zola se montra, dans la défense d'un innocent, aussi grand par la clarté de sa raison que par la fermeté de son courage. Rien de cette affaire, obscurcie à dessin, ne lui avait échappé. Les criminels étaient nombreux et puis-sants. Il vit le danger et il y marcha. En découvrant, au prix de son repos, au péril de sa vie, la Vérité voilée et la justice ensevelie, il a bien mérité de sa patrie et de l'humanité. »

Or, c'est le même Anatole France qui, avant « l'Affaire », portait cet autre jugement sur le même Zola :

« Il ignore la beauté des mots comme il ignore la beauté des choses, écrivait le futur préfacier des discours de Combes... « Il prête à tous ses personnages l'affolement de l'ordure. En écrivant la « Terre », il a donné les « Géorgiques » de la crapule...

« Son œuvre est mauvaise, et il est un de ces malheureux dont on peut dire qu'il « vaudrait mieux qu'ils ne fussent pas nés... » « Je ne lui nierai point sa détestable gloire. Personne avant lui n'avait élevé un si haut tas d'immondices.

« Jamais un homme n'avait fait un pareil effort pour avilir l'humanité », insul-

demandait-il au lieutenant, en l'enveloppant d'un regard scrutateur.

— J'ai dû laisser tomber un rien qui m'était bien cher, répondit-il simplement, car j'ai cherché vainement en rentrant à la maison la fleur que vous m'avez permis de relever, et je ne l'ai plus trouvée, ajouta-t-il en s'adressant du regard à M^{lle} de Verneuil.

— Beaucoup de fleurs se ressemblent. Je n'aurais pas reconnu le propriétaire de celle dont il s'agit si elle n'eût été accompagnée d'un mouchoir portant vos initiales.

— Je ne me suis pas aperçu de la disparition du mouchoir. Je n'ai eu, du reste, que le temps de changer d'uniforme en rentrant ce matin avant d'aller au quartier.

— A quelle heure êtes vous parti d'ici et rentré chez vous ?...

Chantal se leva, frémissant intérieurement pendant ce rapide interrogatoire où sa propre vie lui paraissait suspendue aux réponses faites par le jeune homme.

— Je vais préparer le thé, dit-elle, tout le monde ici a plus ou moins besoin de repos.

« ter à toutes les images de la beauté et de l'amour, nier tout ce qui est bon et bien. « Jamais l'homme n'avait méconnu à ce point l'idéal des hommes. » M. Zola est « digne d'une profonde pitié ».

Ainsi, voilà l'homme qui, d'après Anatole France, a avili l'humanité qui, maintenant « a bien mérité de l'humanité ».

Quant à l'œuvre de l'auteur des « Géorgiques de la crapule », elle devient épique.

Vit-on jamais de plus cyniques pîtres se moquer plus impudemment de la France et des Français.

Morsures de serpents venimeux

Les serpents de nos régions sont loin d'être redoutables comme ceux des pays chauds.

L'Australie, l'Amérique du Sud et l'Inde se disputent le privilège d'abriter les espèces les plus dangereuses. D'après les statistiques du gouvernement Anglais, dans l'Inde seule, plus de vingt mille personnes succombent chaque année aux morsures des janas, cobras capels bangares et autres reptiles. A la Martinique, le Bothreps ou fer de lance; en Algérie, la Vipère céraste, au Soudan le Naja, font beaucoup de victimes, surtout parmi les populations indigènes. Les serpents venimeux ne sont représentés en France que par la vipère dont la morsure cruelle, souvent assez bénigne, est parfois mortelle.

L'an dernier un pauvre braconnier des environs de Rodéz, Couberton, mourut dans des circonstances assez touchantes. Il chassait avec son chien lorsque ce dernier, qu'il affectionnait beaucoup, fut mordu par une vipère. Le braconnier, qui n'avait sur lui aucun spécifique contre le venin des ophiétiens, s'empêcha de sucer la plaie de son chien, et ce dernier intantamment soulagé, recommença à chasser. Malheureusement, Couberton avait des aphts dans la bouche, et son dévouement devait lui coûter la vie. A peine rentré chez lui, il éprouva des douleurs très vives; la tête s'enfla et bientôt après, il mourut.

Le venin est contenu dans des glandes sur lesquelles sont implantées deux dents molaires creusées d'un canal qui va de la base à la pointe. Quand l'animal ne redoute

Le banquier acquiesça du geste, sans cesser d'examiner avec attention la physionomie de son jeune partenaire.

— J'ai été surpris de trouver ce matin dans mon bureau les objets dont je vous parle, continua-t-il négligemment, tenait l'officier sous son regard.

Celui-ci pâlit affreusement.

— Dans votre bureau?... répéta-t-il lentement en passant la main sur son front, comme si ce mouvement avait la puissance de chasser une obsédante vision.

— Exactement là, et point ailleurs !.... affirma d'un ton glacial le banquier, à l'observation duquel l'officier ne s'échappait pas le trouble du jeune homme.

— J'aurais voulu, pour tout au monde, ne pas trouver là aujourd'hui les objets en question, reprit-il après un court silence pendant lequel l'officier se sentait défaillir. Et sans autre préambule :

— Gauthier, continua-t-il gravement, une somme importante m'a été dérobée cette nuit, ou plutôt ce matin, car les bougies allumées, dont une mèche fumait encore, m'ont permis d'établir assez exactement

aucun danger, il tient les crochets couchés dans l'intérieur de la cavité buccale; mais s'il veut se défendre, il les redresse et, frappant de tout le haut du corps, comme d'un marteau, les implante profondément dans le corps de son adversaire. La pression produite par le choc fait écouler au fond de la plaie quelques gouttes de venin. La morsure des serpents occasionne une douleur très vive suivie d'engourdissement et de crampes. Des défaillances, des syncopes se produisent ensuite très rapidement. Lorsque la quantité de venin inoculée est assez considérable pour donner la mort, la respiration ne tarde pas à devenir anxieuse, pénible. Le pouls est petit, irrégulier, la vue troublée, ainsi que l'intelligence, le corps est baigné d'une sueur froide, visqueuse. La bouche se contracte, devient baveuse, la langue se gonfle les lèvres se serrent, puis le blessé tombe dans le coma et expire au bout de quelques heures.

Sitôt après la morsure, il faut appliquer une ligature au dessus de la plaie, c'est-à-dire entre elle et le corps, puis élargir la piqûre jusqu'au fond, la laver à grande eau, la faire abondamment saigner, enfin la cautériser profondément avec le nitrate d'argent ou mieux encore avec un morceau de fer rougi à blanc.

Faire tenir le malade dans un lit bien chaud, le gorger de boissons alcooliques chaudes, de façon à provoquer une sudation et une miction abondante. Le venin est soluble dans l'alcool, et il convient de l'éliminer au plus vite.

Après dix ans de patientes études poursuivies à l'Institut Pasteur de Saigon à Paris, et enfin à Lille, un bactériologiste distingué, le docteur Calmette, a déterminé exactement une méthode sérothérapique, qui donne aujourd'hui des résultats remarquables, et s'applique à toutes les espèces de serpents venimeux, car le principe toxique de tous les venins est invariablement le même. Il n'y a que des variations de toxicité suivant les espèces. C'est ainsi que s'il est nécessaire d'employer 4 milligrammes de venin de vipère de France pour tuer un lapin dans un temps déterminé, il suffit de un quart de milligramme de venin de cobra capel de l'Inde, pour produire le même effet dans un temps égal.

Suivant la méthode employée pour la guérison de la diphtérie, le docteur Calmette chercha un sérum spécial capable d'annihiler dans l'organisme les effets du venin.

Pour préparer ce sérum, il fallait d'abord

l'heure à laquelle on s'est introduit chez moi. Qui a commis le vol ?... Je l'ignore ! J'en aurais immédiatement informé le Parquet si, n'ayant trouvé sur place des objets vous appartenant, je n'avais eu l'espoir que vous puissiez me donner quelques renseignements pouvant me mettre sur la trace du coupable. Ne pouvez-vous me fournir aucun indice ?

— Pas le moindre, monsieur, fit le jeune homme, dont une sueur froide couvrait le visage.

Il eût été assurément plus habile de sa part de feindre l'étonnement. Mais bien qu'il se rendit confusément compte que cette façon de répondre l'accusait, il était trop loyal et trop franc pour pouvoir jouer la surprise à l'annonce de ce fait dont il avait eu le malheur de se trouver témoin.

— Comment expliquez-vous la présence de votre mouchoir sur le lieu même du vol ?... insista avec irritation M. de Verneuil.

Un jet de sang empourpra soudain le visage de Gauthier. Il commençait à comprendre la gravité du soupçon qui pesait sur lui; se levant, il fixa sur le banquier un regard